

Situation épidémiologique

RAG 24/08/2020

CONTEXTE

Il est demandé au RAG de réaliser une évaluation hebdomadaire de la situation épidémiologique en Belgique, au niveau national et infranational, dans le but d'identifier les zones où une vigilance accrue est nécessaire et/ou des mesures supplémentaires doivent être envisagées.

L'analyse se fait en plusieurs étapes :

- 1) Dans un premier temps, l'évolution de l'incidence cumulée sur 14 jours, pour 100 000 habitants, est évaluée à trois niveaux différents (national, province et arrondissement). L'arrondissement est utilisé comme étape intermédiaire pour identifier rapidement les zones où il n'y a pas de problèmes significatifs et celles où la situation est préoccupante.
- 2) Ensuite, une analyse plus détaillée est réalisée dans les arrondissements où l'incidence cumulée sur 14 jours est $>50/100\ 000$ habitants, avec une évaluation de la tendance de l'incidence, le taux de positivité pour la semaine écoulée (PR, nombre de résultats positifs sur le nombre total de tests effectués), le type de communes (urbaines ou rurales) et si la situation est homogène ou non dans les différentes communes de l'arrondissement.
- 3) Si la situation n'est pas homogène dans les différentes communes d'un arrondissement, et ce surtout dans des arrondissements plus grands, la situation est examinée plus en détail au niveau des communes ou de groupes de communes avec un lien logique ou épidémiologique. Là encore, la tendance de l'incidence, le nombre de cas, le PR, le nombre de jours consécutifs avec de nouveaux cas, les groupes d'âge touchés, le type de commune et le nombre d'habitants (dans une petite commune, un nombre limité de nouvelles infections peut entraîner une augmentation rapide), ... Il est également examiné s'il existe une cause connue d'une incidence croissante, comme un foyer local dans une maison de repos (MR/MRS) centre de soins résidentiels, un cluster familial, etc.
- 4) Enfin, au sein des arrondissements sans problèmes significatifs, une attention est également portée aux communes, pour détecter des communes où la situation est préoccupante. L'analyse pour ces communes se déroule comme ci-dessus.

L'analyse hebdomadaire porte principalement sur les changements importants et/ou soudains. Il faut éviter que les mesures au niveau local soient adaptées trop rapidement et trop souvent.

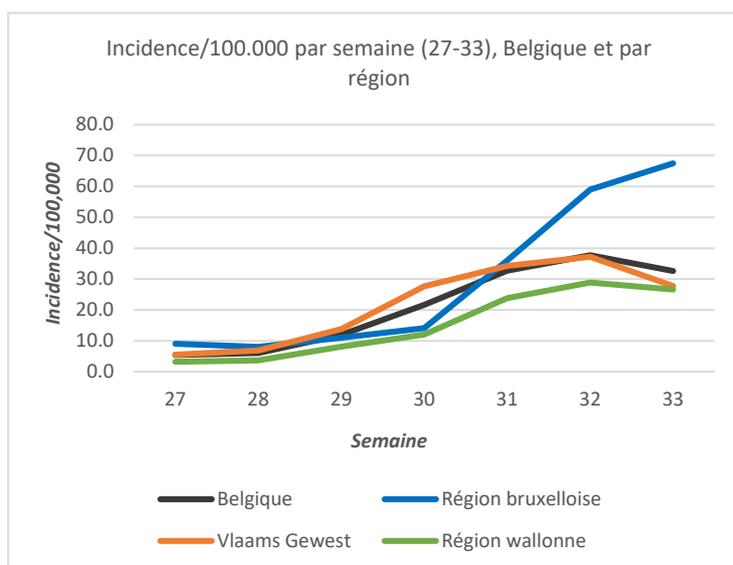
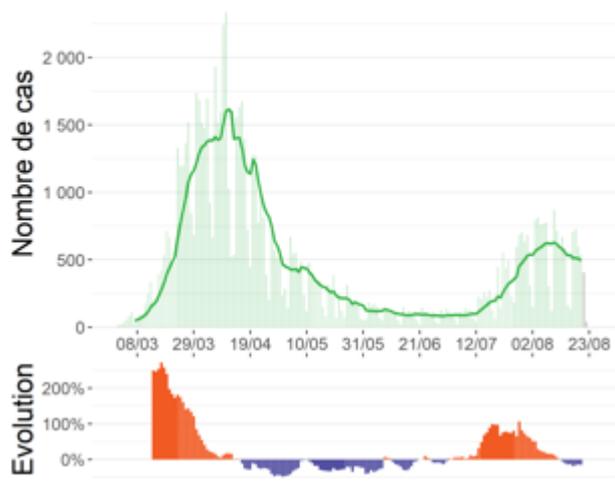
L'avis du RAG est validé par le RMG puis transmis au Centre national de crise (NCNN) et aux ministres de l'enseignement. Pour les communes où la situation est préoccupante, les bourgmestres sont informés de l'avis, après quoi ils peuvent décider de convoquer la cellule de crise locale. La décision sur le code de couleur des écoles est soumise pour accord au ministre de l'enseignement.

EVALUATION GENERALE

La propagation du virus montre des signes de ralentissement au niveau national. La courbe épidémique des nouvelles infections est en baisse depuis plusieurs jours, lentement mais progressivement (voir figure). Cela est dû en grande partie à une amélioration de la situation dans la province d'Anvers, où, grâce à des mesures plus strictes, la propagation du virus s'est ralentie.

À Bruxelles et la zone autour, cependant, l'incidence continue d'augmenter, bien qu'à un rythme plus lent. En Wallonie, la situation est globalement stable.

Evolution des nouveaux cas confirmés



Au niveau des provinces, l'incidence cumulée sur 14 jours est $> 50/100.000$ à Anvers, Bruxelles, Liège et Namur. Le nombre de reproduction au niveau national et dans la plupart des provinces, est maintenant inférieur à 1, mais reste > 1 à Bruxelles, dans le Hainaut, le Limbourg et le Brabant flamand. Dans les trois dernières provinces, il existe cependant aussi de grandes différences locales (voir sous arrondissements).

POINTS D'ATTENTION PAR ARRONDISSEMENT

Les arrondissements d'Anvers et de Bruxelles restent une source de préoccupation, avec une incidence cumulée sur 14 jours supérieure à $100/100\ 000$ habitants et un PR élevé.

Pour Bruxelles, on estime que toutes les communes sont à haut risque. Même si le taux d'augmentation a ralenti au cours de la semaine dernière, la tendance reste à la hausse.

À Anvers, la tendance est à la baisse depuis un certain temps, grâce aux mesures prises. Cependant, la situation reste préoccupante dans la "zone des pompiers d'Anvers" (zone où des mesures renforcées ont été prises). Pour les autres communes de l'arrondissement, la situation doit être évaluée localement par les autorités. Dans les communes où un retour important de voyageurs en provenance d'une zone rouge est prévu dans la semaine à venir, il faut être particulièrement vigilant.

La situation dans l'arrondissement de Malines est également un point d'attention. Dans certaines communes comme Malines, Duffel et Lier, des incidences et PR élevés sont enregistrés et la tendance générale n'est pas à la baisse. À Malines, une partie des nouvelles infections s'explique par une épidémie majeure dans une MR/MRS mais pas complètement (environ $1/3$ des infections). La commune est en niveau d'alerte 2 ou 3 depuis le 29/7. Comme l'arrondissement est petit, avec de nombreux contacts entre les différentes communes, la préoccupation s'applique à l'ensemble de l'arrondissement.

Dans l'arrondissement de Halle-Vilvorde, la situation est également préoccupante pour toutes les communes. Une grande partie des 35 communes est adjacente à la ville de Bruxelles et la situation épidémiologique est assez homogène dans les communes.

Dans l'arrondissement de Hasselt, la situation est très différente entre les 17 communes. Dans certaines, la situation semble sous contrôle, dont un certain nombre de communes urbaines telles que la ville de Hasselt, Halen et Herk-de-Stad. Dans d'autres communes, qui ont également été parmi les premières à voir une augmentation en juillet, la situation n'est pas sous contrôle (incidence et PR plus élevés, pas de tendance à la baisse), et une réintroduction est également attendue par des voyageurs revenant de zones rouges. Ces communes préoccupantes sont l'ancienne zones mimière : Heusden-Zolder, Beringen et Genk. Les infections y ont principalement lieu dans les communauté allochtone, avec des liens entre les communes. A Houthalen-Helchteren (dans l'arrondissement de Maaseik), la situation évolue plus favorablement. Un autre point préoccupant est qu'il y a beaucoup de contacts entre ces communes et la ville de Hasselt.

Dans l'arrondissement de Sint-Niklaas, on enregistre une incidence plus élevée, surtout dans les communes limitrophes de la province d'Anvers, mais la tendance est généralement à la baisse et la situation à Anvers s'améliore également. Toutefois, la situation doit être suivie de près.

La situation dans l'arrondissement de Liège doit être suivie de près, mais pour l'instant il n'y a pas de points d'attention spécifiques.

Dans l'arrondissement de Namur, la commune de Namur doit être surveillée de près. Les infections sont principalement signalées au sein d'une communauté fermée, pour laquelle les autorités ont déjà pris des mesures. Dans l'arrondissement de Philippeville, l'incidence élevée est principalement due à une épidémie dans le centre d'asile de Florennes.

Dans l'arrondissement de Marche-en-Famenne, l'incidence élevée est principalement due à un nombre élevé de cas dans la commune de Manhay, lié à une épidémie dans un centre d'asile. Les mesures nécessaires ont été prises pour éviter une propagation.

Dans l'arrondissement de Charleroi, la situation est assez homogène dans les 12 communes, sans zones spécifiques de préoccupation. La situation est la moins favorable dans la commune de Charleroi, où l'incidence est la plus élevée et où le PR est de 5 %. L'évolution de la situation y sera suivie.

Dans l'arrondissement de Verviers, la situation semble être sous contrôle, sauf dans la commune de Verviers où le PR est élevé (jusqu'à 11%), ce qui peut indiquer l'existence d'un ou plusieurs foyers de cas. La situation y doit également être suivie.

L'arrondissement de Huy est un district plutôt rural, avec un faible nombre d'habitants, ce qui fait qu'un nombre limité de cas peut entraîner une augmentation rapide de l'incidence. L'incidence la plus élevée est mesurée dans la commune d'Amay, avec un enregistrement de 6 cas au cours des 7 derniers jours, répartis sur différentes tranches d'âge. La tendance y est cependant à la baisse. Il n'y a pas d'autres points de préoccupation.

Dans l'arrondissement d'Arlon, il n'y a pas de points spécifiques à prendre en compte.

Dans d'autres communes (autres que les districts mentionnés ci-dessus) ayant une incidence cumulée élevée sur 14 jours (>100/100 000), comme Comines-Warneton et Maasmechelen, l'augmentation est due à des foyers locaux (dans une MR/MRS ou ailleurs) pour lesquels les mesures nécessaires ont été prises.